

Allocution d'ouverture:- Célébration de la Journée internationale de la femme

Allocution d'ouverture:- Célébration de la Journée internationale de la femme

Excellences, Honorables invités, Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un véritable honneur d'avoir l'occasion de prononcer l'allocution d'ouverture sur le thème de notre évènement de cet après-midi à savoir « ELLE INSPIRE », au moment où nous rendons hommage aux femmes à l'occasion de la Journée internationale de la femme (qui sera célébrée le 8 mars) et au rôle d'inspiration qu'elles jouent dans nos pays et au sein de la Diaspora ACP.

Ma brève allocution de cet après-midi ne vise pas à parler au nom des femmes, mais à refléter plutôt les contributions sollicitées par le Secrétariat ACP auprès du Réseau du Forum de la société civile, qui a été créé en 1997 et a tenu sa première réunion le 5 juillet 2001, sur le moyen de renforcer et de promouvoir dans toutes les régions ACP une génération plus visible de femmes qui nous inspirent.

Toutefois, qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme, je m'emploierai à faire entendre leur voix.

LE FONDEMENT DU DISCOURS

Avant tout, il est important de reconnaître le fondement du discours international sur la condition de la femme. La réunion de ce jour s'inscrit pleinement dans un processus qui a commencé au niveau international en 1975, lorsque, sous l'égide des Nations Unies, des mesures importantes ont été prises pour sensibiliser les chefs d'Etat sur les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes. Les discussions avaient mis en lumière la nécessité impérieuse et urgente de remédier à un large éventail de graves insuffisances.

Entre 1975 et 1995, les Nations Unies ont organisé une série de quatre conférences mondiales consacrées aux femmes. La première s'est tenue en 1975 à Mexico City, et a été suivie par celles de Copenhague (Danemark) en 1980, de Nairobi (Kenya) en 1985 et de Beijing (Chine) en 1995.

Ces conférences ont envoyé un message positif. En dépit du fait qu'elles soient pauvres, démunies et marginalisées, les femmes du Sud continuent de persévérer, contre vents et marées, dans leurs actions et leurs efforts pour changer leur condition de vie et susciter l'espoir.

A l'évidence, de nombreux obstacles subsistent encore.

En effet, bon nombre de femmes continuent de subir des pratiques déshumanisantes, telles que la mutilation génitale féminine. Des femmes et des filles vivent encore dans des environnements où elles ne jouissent malheureusement pas pleinement de leurs droits pour s'opposer à ce qu'elles subissent dans leur corps, notamment en ce qui concerne le consentement aux relations sexuelles, la décision de grossesse, la taille de leur famille ou encore l'accès à des services de santé d'un niveau internationalement acceptable.

Dans les situations de conflit, les femmes et les jeunes filles demeurent vulnérables, le viol étant désormais l'un des affres de la guerre et de l'instabilité politique.

Les conférences organisées sous l'égide des Nations Unies jouent un rôle crucial pour élever le niveau de sensibilisation sur ces difficultés.

Grâce aux organisations communautaires mises en place à travers le Réseau du Forum de la société civile ACP, de nombreuses possibilités s'offrent désormais aux femmes pour nouer des contacts et un dialogue avec des organisations aux vues similaires, sous l'égide des Nations Unies et de l'Union africaine, afin d'amorcer le processus du changement. Une plateforme a été créée pour leur permettre de s'exprimer. Plus que jamais, la voix des femmes a besoin d'être entendue.

Le Groupe ACP reconnaît qu'il convient de valoriser davantage la précieuse contribution que les femmes apportent à nos sociétés, pour la simple raison que dans toutes nos régions, la force ou de la faiblesse des communautés locales conditionnent directement les succès enregistrés par la société concernée.

Lorsque les circonstances leur sont favorables, les femmes ACP jouent toujours un rôle prépondérant en matière de cohésion et de consolidations sociales, en assumant notamment des responsabilités qui contribuent de façon positive à satisfaire les besoins socioéconomiques plus importants de leurs communautés respectives.

Au quotidien, les femmes sont confrontées à un double objectif, à savoir (a) s'efforcer de réaliser leurs ambitions personnelles et (b) guider et inspirer les perspectives d'avenir et les options de carrière pour les jeunes générations, tout en s'acquittant

d'une multitude de tâches familiales (faire la cuisine, s'occuper de la santé des membres de la famille, etc.).

Ménages dirigés par des femmes:

Loin d'être un phénomène inhabituel, les ménages dirigés par des femmes confirment le rôle socioéconomique majeur que celles-ci occupent dans les Etats ACP.

Dans ce contexte, le Secrétariat ACP reconnaît les responsabilités multiples des femmes, et réitère à cet égard son engagement à œuvrer davantage pour la réalisation de la croissance.

Notre objectif est de parvenir à la croissance à travers un soutien continu aux programmes de renforcement des capacités destinés à consolider les actions axées sur le développement, avec des retombées positives pour les activités au niveau local et les organisations de terrain.

Une perspective équilibrée

Dans le souci de présenter une perspective équilibrée, je propose de passer brièvement en revue les statistiques ci-après, qui portent sur les défis existants et les domaines où des progrès sont possibles.

Statistiques faisant état d'évolutions positives concernant l'entrepreneuriat des femmes:

- Au Nigeria, au Kenya, au Ghana et en Zambie, plus de 50% du nombre total des entrepreneurs sont de sexe féminin. Toutefois, des défis existent car, selon le rapport Findex 2014, seules 30% des femmes en Afrique subsaharienne possèdent des comptes bancaires. De manière générale, les femmes entrepreneures en Afrique ont un accès limité aux financements par rapport à leurs homologues de sexe masculin.
- En termes de proportion des femmes entrepreneures, le Nigeria possède un taux de 41%, surclassant les Etats-Unis (10%) et le Royaume Uni (5,7%).
- Le rapport 2014 de la Banque mondiale relatif à l'égalité homme-femme au travail (*Gender at work*) souligne qu'entre 1960 et 2010, les législations discriminatoires à l'égard des femmes ont enregistré une diminution, notamment en ce qui concerne la propriété foncière et les droits d'héritage. Ces évolutions positives découlent des initiatives mondiales menées en faveur des femmes entrepreneures dans nos Etats ACP. Elles nous encouragent en outre à reconnaître l'ampleur des possibilités susceptibles d'être concrétisées à travers une coopération entre les gouvernements, les communautés locales, les organisations internationales et les entreprises privées.

Les défis:

Excellences, Honorables invités,

Pour encourager que soient ces perspectives, il convient de reconnaître que des défis restent à surmonter.

Le rapport 2016 de la Banque africaine de développement souligne qu'en dépit des accords internationaux conclus pour lutter contre les inégalités entre hommes et femmes, les difficultés ci-après subsistent:

- seules 15% des femmes en Afrique sont propriétaires foncières;
- moins de 10% des femmes ont accès à la contraception; et
- plus d'un tiers des femmes sont victimes de violences conjugales.

Selon les statistiques d'ONU Femmes en matière de démographie et de santé:

- 35,6% des femmes subissent une forme de violence physique ou sexuelle au cours de leur vie;
- les femmes consacrent deux fois et demie plus d'heures de travail non rémunéré aux tâches ménagères familiales et communautaires, comparativement aux hommes. En effet, les tâches non rémunérées (par exemple, aller chercher de l'eau, faire la lessive, la vaisselle, la cuisine et le ménage) sont principalement effectuées par les femmes;
- toutes les dix minutes, à travers le monde, une adolescente meurt des suites de violence;
- jusqu'à 80% des hommes interrogés lors d'une enquête menée dans la région Asie-Pacifique ont admis avoir utilisé la violence physique et/ou sexuelle contre les femmes et les filles au cours de leur vie.

Les données de la Banque mondiale montrent que:

- Au niveau mondial, les femmes âgées entre 15 et 44 ans courent un risque plus élevé d'être victime de viol ou de violence conjugale que de cancer, d'accidents de la route, de guerre ou de paludisme;
- Ces formes de violences produisent sur les femmes un impact négatif sous forme de séquelles durables aux plans physique et sexuel, voire des conséquences fatales.

Ces statistiques ont incité les organisations internationales à établir un lien clair entre, d'une part, l'existence d'inégalités de pouvoir structurées favorisant les hommes et, d'autre, les conséquences négatives découlant de la violence subie par les

femmes.

Comme indiqué dans un rapport récent sur le plaidoyer et l'autonomisation en faveur des femmes au Soudan du Sud, la situation dans ce pays est souvent exacerbée lors des conflits politiques, notamment lorsque les femmes ne disposent pas d'un revenu indépendant. L'instabilité politique, la dépendance économique et l'absence d'alternatives accentuent la vulnérabilité des femmes, d'autant plus qu'elles sont souvent contraintes de garder le silence face à la violence conjugale.

L'autonomisation économique favorise la reconnaissance des options visant à donner des moyens, élève le niveau d'indépendance et renforce la capacité à inscrire un plus grand nombre de jeunes filles à l'école primaire et secondaire.

Propositions du Réseau du Forum de la société civile ACP:

Qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme, je voudrais vous informer que le Forum de la société civile ACP a également reconnu l'existence de ce phénomène et souligné la nécessité d'y remédier à travers des solutions reposant sur l'égalité homme-femme, dans le cadre de la coopération au développement. A cet égard, le Secrétariat ACP compte poursuivre sa coopération avec les gouvernements et les organisations structurées de la société civile, dans l'objectif de promouvoir l'autonomisation économique des femmes à travers notamment:

- a) la mise en place d'interventions politiques de nature à créer un environnement propice à l'entrepreneuriat des femmes et à renforcer leurs capacités à participer aux échanges au niveau régional;
- b) le renforcement de l'accès à l'information, aux marchés, aux financements, à la formation et aux services de transport;
- c) l'appui à la promotion des outils permettant la prise en compte de l'égalité homme-femme, tels que la budgétisation favorable à l'égalité homme-femme dans tous les aspects des secteurs économiques et sociaux, y compris la facilitation du commerce et les projets d'infrastructures intégrant les besoins des entrepreneurs et opérateurs de sexe féminin; et
- d) le renforcement des systèmes juridiques pour combattre les violences conjugales, telles que les brutalités physiques, les humiliations, le viol et d'autres formes de violations des droits de l'homme, ainsi que la création de plateformes en vue d'une participation accrue des organisations de femmes à l'élaboration et à la promotion des textes juridiques d'appui.

S'agissant des tâches ménagères non rémunérées qui, à l'échelle mondiale, sont majoritairement effectuées par des femmes, les recommandations ci-après formulées par le Forum de la société civile ACP à l'intention des gouvernements, feront l'objet d'un examen approfondi par le Groupe ACP dans ses efforts visant à:

- prendre en compte les tâches ménagères non rémunérées dans les comptes nationaux et pour le calcul du PIB ;
- évaluer l'impact des politiques budgétaires macroéconomiques sur l'égalité homme-femme ;
- impliquer un plus grand nombre de négociatrices ACP dans les négociations à venir sur un accord ACP-UE et dans les discussions commerciales multilatérales et bilatérales ;
- exhorter les Etats ACP à mieux réglementer et à financer les régimes de protection sociale afin d'offrir un filet de sécurité aux communautés locales dans un environnement marqué par une libéralisation et une privatisation accrues.

Excellences, Honorables invités,

Les défis que rencontrent les femmes depuis 1975 n'ont pas empêché que celles-ci remportent des succès remarquables, même si le tableau que j'ai brossé suggère que beaucoup reste encore à faire. Pour cet après-midi, toutefois, je vous invite à prendre le temps de souffler en mettant l'accent sur les aspects positifs et à vous laisser inspirer par la présence des femmes ACP qui, je le constate avec plaisir, sont venues ici nombreuses pour saluer le grand potentiel qui a toujours existé et existera toujours, pour autant que nous continuions à travailler d'arrache-pied et à cultiver l'optimisme.

J'espère vivement que notre réflexion de cet après-midi et notre célébration de la femme en tant que source d'inspiration porteront leurs fruits et contribueront à renforcer notre engagement à promouvoir les intérêts de la femme.

Ce faisant, nous parviendrons à transformer positivement notre destinée ACP commune.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Tags: [SG speeches](#) ^[1]

URL source: <http://acp.int/fr/content/allocation-d-ouverture-celebration-de-la-journee-internationale-de-la-femme>

Liens:

[1] <http://acp.int/fr/category/story-type/sg-speeches>